

Réunion du Comité Provincial Namurois qui s'est tenue à Tabora SAISON 2022/2023 : P.V. N° 03 – 15/03/2023.

Séance ouverte à 19h15.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN.

MM. F. ANTOINE, F. GRANDJEAN, D. HARMAND, P. NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membre excusé :

Mme S. VANCRUTSEN.

1. Approbation de PV :

- Le P.V. n°02 est approuvé à l'unanimité.

2. Secrétariat :

- Situation des affiliations à ce jour : 3466 joueurs, 2 joueurs individuels, 7 super division, 41 mi-saison, 30 non joueurs, 148 licences récréatives. Soit un total de 3546 affiliés sans les licences récréatives, léger retrait par rapport à la saison passée.
- Nous avons reçu 3 candidatures pour l'AP, Gembloux, Leuze et Loyers.

3. Trésorerie :

- Plus aucune dette de joueurs. Un club, N027, est en dette des inscriptions aux championnats provinciaux.
- La saison prochaine les absences aux masters seront réclamées aux fautifs par le responsable des masters. L'inscription sera rétrocédée au club organisateur sur la facture de fin de saison.

4. Organisations de fin de saison :

- Le souper des champions aura lieu le 30 juin 2023. L'appel à candidatures sera lancé aux clubs. La participation du CP passe à 20 € par repas. Les lauréats arbitres aux diverses épreuves seront invités.
- La finale de la coupe aura lieu à Somzée.
M. Bernard Van Kerm ne souhaite plus s'occuper de l'organisation des tours finaux et PO. Il propose de la confier à la commission d'arbitrage.
- D'une manière générale et sur base des désistements, la question de la nécessité du tour final des champions se pose.
Une solution serait de prendre les deux premiers du classement inter série en division 1 et 2 et faire directement la finale. En divisions 3 à 6 prendre les 4 premiers de l'inter série et organiser les demi-finale et finale. En cas de désistement on prend les suivants de l'inter série.
Les play off ne changent pas.
Cette formule sera appliquée dès cette saison.

5. **Calendrier de la prochaine saison**

- Est en cours d'élaboration. Le cas échéant, il sera publié sans les masters qui nécessitent l'accord des clubs.

6. **Commission provinciale des jeunes**

- Il reste deux compétitions Hasselt et Louvain.
- Quelques jeunes vont participer à un stage au Portugal.

7. **Commission provinciale des vétérans**

- Rappel qu'un droit de réserve est à observer par les dirigeants à tous les niveaux de pouvoir (R.O.I. des Statuts).
- Poursuite des diverses compétitions A/V avec un déficit d'inscriptions pour certaines et un statu quo pour d'autres
- Compétitions internationales à venir : Trier : 6-7/5/2023, Sandefjord / Norvège : 26-6 au 1-7-23, Göteborg et en 2024 championnats mondiaux à Rome.

8. **Commission provinciale d'Arbitrage**

- L'AFTT a félicité les prestations du juge arbitre et arbitres namurois lors du championnat individuel de l'Aile.

9. **Divers :**

- M. Bernard Van Kerm annonce qu'il présente sa démission du CPN.
- Les clubs organisant les masters seront invités à une réunion pour la prochaine saison. Elle aura lieu une heure avant l'AP du 13 mai 23.
Diverses propositions de modifications du règlement seront faites aux clubs.
- Un nouveau canevas sera proposé aux clubs pour les déplacements de match et les forfaits.
- Un montant de 1000 € a été versé par la Ville de Namur pour les derniers IJN.
- Pour rappel, chaque responsable de cellule ou de commission choisit ses collaborateurs et les propose au CPN pour approbation.
- Le règlement du challenge Only Girls sera modifié pour que si le vainqueur est non affilié, il ne soit plus considéré comme non affilié lors des éditions ultérieures.
Une proposition de challenge mixte est évoquée.

Séance levée à 23h15.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Ph. WINAND

Président,

P. NOEL